

informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région
Continental



A la une
Déclaration CGT au CCREFP



Actualité
régionale
L'aéronautique,
une histoire
sociale en
Midi-Pyrénées

N°193

Février 2011

Journée d'étude
régionale :
" travail, santé,
protection sociale "



Editorial	2
A la une	3
• Déclaration de la CGT au CCREFP	
Luttes en région	4
• Continental	
• Bosch (12)	
• Tisséo (31)	
• Astrium (31)	
Professions	5
• AFPA	
Activité Régionale	6
• Conférences Régionales	

Dossier	7
• Journées d'étude régionales : "travail, santé, protection sociale"	
• Restitution des travaux en atelier	
• Conclusions	

Activité CGT/CESR	11
• Actualité de l'activité CGT	
• Rencontre avec...	
Vie Syndicale	13
• IRT, calendrier des formations CGT 2011	
Actualité Régionale	14
• IRHS "l'aéronautique, une histoire sociale en Midi-Pyrénées"	
Brèves	15
• La CGT Midi-Pyrénées (1971-2011)	
• Congrès des UD 65 et 81	

La 11ème Conférence Régionale se tenait à Auch les 15 et 16 novembre 2010. La richesse et la variété des débats ont permis à de nombreux syndicats, issus des huit départements de Midi-Pyrénées, de mieux mesurer les évolutions du salariat et des entreprises dans nos territoires. Ces bouleversements et la mise en œuvre de la RGPP modifient fortement le périmètre des collectivités territoriales et l'implantation de la population dans les bassins d'emploi et de vie de notre région.

La santé, l'éducation, les transports, la formation, l'énergie, la culture, ... deviennent des enjeux territoriaux qui nécessitent notre intervention syndicale. Nos territoires, qu'ils soient régionaux ou départementaux, apparaissent donc comme des lieux pertinents de construction revendicative.

Pour cela, le Comité Régional continuera de porter son projet syndical en région : " vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées ". Un projet qui s'articule autour de 9 axes principaux parmi lesquels la politique industrielle et l'emploi sont les fils conducteurs de son activité syndicale.

Secrétaire du Syndicat du Commerce de l'Albigeois, j'ai intégré le Comité Régional depuis la Conférence d'Auch, au titre du " commerce et des services ". L'emploi et surtout la qualité des emplois sont au cœur des préoccupations des syndicats de la profession. La tâche est difficile car les salariés sont souvent dans de petites entreprises, ils sont isolés et ont du mal à s'organiser. Pour construire et porter avec eux leurs revendications, nous avons besoin de les regrouper sur un territoire donné.

Notre syndicat, né du regroupement de petits syndicats de différentes enseignes, rayonne sur toute la zone d'emploi du nord du Tarn, en 2 ans il a triplé ses effectifs, cette expérience nous montre qu'il est possible de repenser nos structures pour plus d'efficacité syndicale. En ce sens, le 62ème Congrès de l'UD du Tarn a décidé de travailler, avec les syndicats, sur une activité territoriale à l'échelle des zones d'emploi.

Pour partager cette expérience, élaborer une activité syndicale en région, construire un véritable rapport de force, le Comité Régional a décidé d'organiser une rencontre régionale des syndicats et syndiqués du commerce et des services, le 11 mars à Montauban. Pour la réussite de cette initiative, pour être nombreux à y participer, nous avons besoin du concours des organisations territoriales.

Au nom du Comité Régional, je vous souhaite une bonne année 2011, ensemble faisons vivre la CGT, pour plus de rayonnement et de conquêtes sociales !



Patrick FERNANDEZ

Secrétaire du syndicat CGT commerce de l'albigeois



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 193 • Février 2011
N° d'inscription à la CP 0206S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Roger-Pierre Lemouzy
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
e-mail : cgt.crmp@wanadoo.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :
Sandrine Bellin
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Imprimé par le
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Extraits de la déclaration de la CGT au CCREFP

CONTRAT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS (CPRDF)

La Formation Professionnelle est un outil essentiel pour la lutte contre le chômage et la promotion socioprofessionnelle de l'individu.../...

La marchandisation du savoir, le critère de rentabilité a, peu à peu, pris le pas sur l'objectivité sociale et de professionnalisation des publics. Cela se traduit par la nécessité pour les opérateurs de conquérir des recettes sur le marché concurrentiel de la formation.

Résultat du " vendre plus et vendre mieux " : sur le nombre de places en stage certaines sont pour les Demandeurs d'Emploi, d'autres pour les salariés en activité dont la formation est financée par l'employeur.

Les formations " économiquement non rentables " sont donc fermées.

Le Privé d'Emploi sera-t-il bientôt privé de formation?

C'est pourquoi, dans le cadre de la construction du présent CPRDF, nous demandons la création du service public de la formation professionnelle.

Ce dernier, ne vise pas à mettre en place une nouvelle structure régionale, mais plutôt à fédérer les divers organismes autour d'une politique régionale de formation professionnelle.

-Il doit rendre accessible les différents dispositifs, qu'ils soient issus de la Région, de l'État ou des partenaires sociaux.

-Il articule Information-Orientation-Formation-Emploi.

-Il s'agit de permettre aux personnes de construire leur parcours sans rupture indépendamment de leur statut qui se modifie en fonction des changements de situation.

-Il s'appuiera sur les organismes existants :

Ceux qui relèvent du SPE : AFPA, GRETA, CNAM,

Ceux qui sont organisés par les partenaires sociaux (CIBC, ...)

Ceux du champ de l'économie sociale et solidaire

Enfin, il devra être connecté aux dispositifs conduits par les partenaires sociaux, OPCA, OPACIF, UNEDIC ainsi qu'à ceux de l'État, de POLE EMPLOI

Le service public en région, centré sur les besoins des personnes, doit s'organiser dans la proximité, utilisant le maillage territorial mis en place en Midi-Pyrénées, c'est un élément constitutif de l'égalité d'accès au service public.

Au travers du CPRDF, il nous paraît important aujourd'hui de relier le travail réalisé par les partenaires sociaux et l'État au travers du nouvel ANI.../...

En outre :

- Pérenniser les services annexes nécessaires aux usagers : hébergement, restauration

- Considérer les stagiaires de la Formation Professionnelle comme des salariés en leur attribuant une rémunération décente

- Prendre en compte les conditions de formation : permettre une formation dans un temps, avec des moyens matériels et humains suffisants

Il ne faut pas que la décentralisation, encore en cours d'élaboration, remette en cause un des grands principes républicains inscrit dans la Constitution : " La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la culture.

L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État ".../...

C'est pourquoi il est urgent de poser les bases d'un Service Public de Formation Professionnelle rendant cohérent la construction et la mise en œuvre du CPRDF. Pour cela, les moyens de ce service public doivent être garantis par un engagement financier de l'État et de la Région. Ce service public de la formation doit devenir l'outil assurant la cohérence et la continuité des réponses aux besoins des jeunes, des demandeurs d'emplois et des salariés.

Toulouse le 5 janvier 2011

Continental



DÉCLARATION DU SYNDICAT CGT CONTINENTAL ET DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE CGT :

Depuis des mois, la Direction de Continental Automotive France essaye de faire accepter un plan de réduction du coût du travail de 8% dans une société qui réalise d'énormes bénéfices.

La société Continental promet le " maintien de l'emploi " en échange de sacrifices sur le temps de travail : en ce début d'année 2011, ce sont 300 intérimaires qui travaillent sur les 3 sites (Toulouse-Foix-Boussens) en plus des 2500 salariés, et la société

ne n'arrive pas à satisfaire ses commandes, il faut embaucher ! Les résultats financiers de l'année 2010 supérieurs à 50 Millions d'€ le permettent.

Un médiateur, Jean Louis Chauzy a été nommé par la préfecture de Région pour reprendre les négociations, à la suite du droit d'opposition exercé par la CGT et la CFDT.

Le médiateur, Jean Louis Chauzy, a repris les arguments et les menaces de la direction de Continental à plusieurs reprises dans des articles de presse : son objectif est de faire céder la CGT et la CFDT au chantage de la direction en nous pou-

sant à signer un accord dont il refuse de vérifier les fondements économiques et dont il ne paiera pas l'addition.

Il a de plus démontré sa méconnaissance du dossier en avançant des chiffres erronés et, comme la direction de Continental, cherche à opposer les salariés entre différents sites du groupe en France et en Allemagne.

Jean Louis Chauzy s'est disqualifié en tant que médiateur.

En conséquence, la CGT considère que la médiation est terminée de fait.

Bosch (12)

Au mois de décembre 2010, les salariés de BOSCH Rodez (1600 salariés) étaient appelés à l'action, par l'inter syndicale CGT-SUD-FO. Au cœur de ce conflit, les NAO. Après 24 h de blocage, par roulement, dans les différents secteurs de l'entreprise, se relayant toutes les quatre heures pour tenir un piquet de grève à l'entrée de l'usine, l'inter syndicale a obtenu 3.4% d'augmentation générale, 140 euros de prime versée en février et 0.5% de prise en charge de la mutuelle. Le rapport de force a été une nouvelle fois, l'élément déterminant pour gagner sur nos revendications.



Tisséo (31)

Mouvement de grève et annulation de l'inauguration du tramway à Toulouse. Les salariés revendiquaient une diminution de la durée journalière du travail, de meilleures conditions de travail et de sécurité des usagers ainsi que des rémunérations se référant à la convention collective et l'arrêt de la politique d'individualisation des salaires.

Astrium (31)

Condamné pour usage abusif de l'intérim, une victoire sur la précarisation des emplois. Le 8 octobre 2010, la Cour d'Appel de Toulouse a rendu son jugement dans l'affaire qui opposait Francis BERNARD, intérimaire à Astrium à la filiale espace du groupe EADS. La CGT l'a accompagné dans cette démarche. Cet intérimaire a travaillé près de 10 ans pour Astrium en qualité de mécanicien satellite, avec le classique motif " d'accroissement temporaire d'activité ". Il demandait la requalification de ses contrats en CDI. Le tribunal lui a donné raison.



Afpa

« Un démantèlement de l'institution »

Nous ne supportons plus ce qu'ils sont en train de faire de l'AFPA.

Il y a 2 ans environ, dans ce même journal, nous vous avons parlé de l'AFPA, cette institution assurant depuis 60 ans une mission de service public pour permettre à chacun de réaliser son projet professionnel en mettant en œuvre la formation qui correspond. Nous avons alors évoqué nos craintes d'un démantèlement de l'institution par la coupure de certaines parties de notre service intégré composé de la construction du projet professionnel, de la formation et de l'accompagnement du stagiaire pendant cette période et enfin, de l'accompagnement vers l'emploi.

Depuis la situation s'est dégradée :

- la formation professionnelle a été reconnue comme marché concurrentiel entraînant la disparition de la subvention de commande publique de l'Etat. Le montant de la subvention a été transmis aux Conseil Régionaux qui ne peuvent plus subventionner et n'ont d'autre possibilité que de lancer des Appels d'Offre,
- l'activité d'Orientation a été transférée : une loi a imposé la " mutation " d'environ 900 personnes de l'AFPA à Pôle-Emploi sous prétexte que l'AFPA ne peut pas être juge et partie en la matière,

- la tentative avortée du transfert à l'AFPA du patrimoine appartenant à l'Etat, utilisé par l'institution (foncier essentiellement). Cette tentative actée dans la loi du 24 novembre 2009 sur la formation professionnelle (art 54) a été stoppée par le Conseil Constitutionnel début 2011. mais la charge du patrimoine foncier et immobilier est supportée par l'AFPA.
- l'Etat s'est désengagé en n'honorant pas ses dettes vis-à-vis de l'AFPA : 80 M€ liés à l'exécution du dernier contrat de plan et 80 M€ pour l'entretien du patrimoine,
- la Direction Générale a mis en place un plan stratégique national qui change tous les repères du personnel, le déstabilise et met l'accent sur les économies (fonctionnement et masse salariale) ; regroupement des services d'accompagnement dans des lignes métiers (hébergement, restauration, entretien, support informatique, ...) qui les dissocient du cœur de métier " la formation " et les exposent, nous le craignons, à une possible externalisation,
- politique de non renouvellement des emplois,

Les conséquences de cette situation sont dommageables pour le personnel et les usagers :

- surcharges croissantes de travail,

- perte de sens face au travail effectué et aux nouvelles missions confiées,
- épuisement et burn-out,
- service plus difficile voire impossible à rendre,
- tensions ou agressions verbales des personnels en contact avec le public ou parfois entre personnels
- repli sur soi et isolement pour se protéger, ...

Telle est aujourd'hui la situation très préoccupante de l'AFPA !

Dans les prochains jours, la CGT AFPA va proposer des modes d'action au personnel : son avenir et celui de l'AFPA dépend de lui.

Thierry BERRONE

Délégué Syndical AFPA



Conférences Régionales



CONFÉRENCE DU SECTEUR FÉDÉRAL CGT DES CHEMINOTS MIDI-PYRÉNÉES

Les principaux militants CGT des cheminots (secrétaires généraux de syndicats, responsables métiers...) étaient réunis lors de la conférence régionale du secteur fédéral CGT Cheminots de midi Pyrénées, à Ax les Thermes, les 14 et 15 Décembre 2010.

Michel RICCI, qui a été, à cette occasion, reconduit à son poste de secrétaire général du secteur, est revenu sur l'actualité sociale de l'année écoulée.

L'activité de la CGT en 2010 aura été intense à la SNCF et les cheminots se sont toujours massivement mobilisés :

En Avril contre les réorganisations, l'éclatement de la SNCF avec des conséquences catastrophiques sur l'avenir du service Public ferroviaire

et les conditions de vie et de travail des cheminots.

Et bien sûr contre la réforme WOERTZ/SARKOZY des retraites, avec l'ensemble des salariés du Pays.

Les questions de stratégie syndicales, d'outil et de qualité de vie syndicale, ont traversé abondamment les débats de cette conférence. Tirer les enseignements de ces mouvements sociaux de 2010, afin de préparer le corps militant à une année 2011, où les batailles ne vont pas manquer, fut principalement à l'ordre du jour.

La campagne pour les prochaines élections professionnelles CE/DP du 24 Mars, devra permettre le débat d'idée nécessaire et sera l'occasion de mobiliser les cheminots tant sur le devenir de leur entreprise, que sur les salaires, le Fret et bien entendu les suites à donner au mouvement sur les retraites.

C'est donc à un 1er trimestre " consistant ", auquel la direction du secteur fédéral en lien avec les syndicats de la Région Midi-Pyrénées va se préparer en y engageant toutes leurs forces et leurs déterminations, avec un objectif en tête : faire progresser la CGT aux prochaines élections et construire un rapport de force nécessaire pour peser sur l'avenir !

Hervé BUFFAT

Secrétaire du syndicat cheminots des Hautes-Pyrénées



CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'URSEN

Le 10 décembre 2010, s'est tenue à Auch (32), la Conférence régionale de l'URSEN.

Aline LOUANGVANASY a été réélue secrétaire régionale de la CGT Education Midi-Pyrénées.

" travail, santé, protection sociale "



dossier

Journées d'étude régionales - Seix (09) 20 et 21 janvier 2011

Extraits de l'intervention d'ouverture de Roger-Pierre LEMOUZY, secrétaire régional

Chères et chers camarades,

Je vous souhaite la bienvenue à ces deux journées d'étude. D'ores et déjà nous pouvons affirmer par le nombre de participants, c'est une réussite.

Je tiens à excuser Chantal et Agnès qui aujourd'hui retenues par une réunion importante à la Confédération ne peuvent être des nôtres et je remercie Jean-François qui nous fait l'honneur d'être parmi nous, malgré un agenda chargé.../...

Nous ne pouvons pas séparer la question de l'emploi avec celle du travail et celle de la santé.

Car la question essentielle est le financement solidaire de la protection sociale par le plein emploi.

Deux dossiers sont éminents, la réforme de la médecine du travail et la dépendance (pour nous la CGT nous parlons de la perte de l'autonomie) il y a une différence fondamentale.

La protection sociale est menacée par les réformes successives, basées essentiellement sur la maîtrise comptable des dépenses, notamment concernant l'assurance maladie, font que la protection sociale et la sécurité sociale sont en recul.

Ces réformes ont conduit à une augmentation de ce qui reste à la charge des assurés sociaux.

Bas salaires, chômage massif, exonérations de cotisations des entreprises grèvent considérablement l'équilibre financier du régime général et servent parallèlement de justificatifs à ceux qui présentent les organismes assureurs complémentaires. Les franchises et les réformes entraînent des reculs sociaux. La CGT comme vous le savez à des propositions pour une protection sociale de haut niveau, je ne vais pas alourdir mon propos nous allons en discuter dans les ateliers.

Le droit à la santé tout au long de la vie est également un droit fondamental lié à la protection sociale.

La santé constitue une richesse d'un point de vue humain, social et économique. Là aussi, il est impératif d'en finir avec l'approche comptable. Le service public de santé a pour obligation de garantir à l'ensemble de la population sans discrimination, l'accès à ces services. La santé doit être inscrite dans les missions fondamentales de l'état.

La santé au travail est une obligation de l'employeur qui doit assurer la sécurité et la protection des salariés. L'entreprise devrait participer activement à la prévention des risques et à la réparation des préjudices causés par le travail.

Mais la santé au travail reste en

réalité à conquérir car les causes que j'aie citées précédemment sont dues à l'organisation du travail.

Faire respecter l'obligation de l'employeur dans la santé au travail en matière de prévention doit devenir un objectif prioritaire et la suppression des risques l'objectif à atteindre.../...

Permettez moi de rappeler que le Comité Régional pendant trois ans a travaillé sur ces sujets, nous avons créé deux groupes de travail régional santé travail et protection sociale. Plusieurs initiatives ont eu lieu avec les organisations territoriales et professionnelles de notre région.

Ces deux groupes de travail ont permis plusieurs FORUMS dans les départements, ainsi que la création d'un groupe de travail régional des médecins du travail.../...

Nous devons débattre du lien de nos mandats et les structures de la CGT !

Quel lien avec les mandats et les responsables CGT des CHSCT
Quelles difficultés vous éprouvez dans vos mandats ?

Comment le groupe de travail régional peut aider dans la démarche ?

Comment on construit ensemble des initiatives régionales voire les décliner dans les territoires ? .../...

Restitution des travaux en atelier



“ faire vivre le réseau CGT ”

ATELIER 1

L'historique effectué par JF NATON a été très bien perçu par notre groupe : intéressant et nécessaire.

Plusieurs d'entre nous ont parlé des différents outils mis en place par la CGT notamment pour la réforme des retraites, et il serait souhaitable de l'élargir dans d'autres domaines et plus particulièrement pour la Sécurité Sociale, afin d'avoir des arguments fondés pour lutter contre l'idée reçue du "trou de la Sécu" (par exemple).

Ces outils ont été très bénéfiques lors de la réforme des retraites et il serait intéressant d'avoir la même démarche.

Nous avons retenu quelques réflexions de chacun d'entre nous :

- relancer et maintenir l'information afin de pouvoir "monter en puissance"
- défendre la Sécurité Sociale à 100 % devrait être plus facile aujourd'hui, les richesses le permettent
- redonner à la Sécurité Sociale sa vraie valeur initiale

Au travers du débat, il est ressorti le constat d'une Sécurité Sociale à plusieurs vitesses.

Le groupe propose de mutualiser les informations et d'organiser des rencontres afin de sensibiliser les salariés.

Sans formation, ni information, il est très difficile de faire passer les messages forts parce que l'on ne connaît pas soi même le sujet "à fond".

Un de nos camarades précise que les débats collectifs peuvent faire évoluer les revendications portées par la CGT.

ATELIER 2

La diversité des mandats occupés et rencontrés dans l'atelier (membres de conseils des CPAM, CAF, URSSAF, membres de CTR de la CAR-SAT, de l'ARS, de Coderpa ; des commissions de contrôle de service Santé Travail ; Conseillers TASS, TCI, prud'homme...) a amené spontanément le groupe à s'exprimer sur la thématique du lien. Liens entre mandatés, entre mandatés et l'organisation et entre ces mêmes mandatés et leur syndicat.

Après une phase descriptive, faisant apparaître des difficultés et des aspects plus positifs ; l'atelier a essayé de soulever des enjeux et de dresser des pistes de réflexions-actions pour la CGT.

L'absentéisme par défaut de membres titulaires ou suppléants désignés existe, et il participe à la difficulté de faire vivre le mandat.

Mais, c'est davantage le sentiment d'isolement et le manque de valorisation des comptes rendus qui prévaut. Certains l'ont exprimé par ; "ça reste là" ou "ça va au panier". D'autres ont cependant souligné l'existence de réseaux d'échanges, construits de manière empirique et informelle, vécus comme positifs ; tels ceux des membres des conseils des CPAM de la région et du réseau

des administrateurs CGT des CAF. Des connexions et des échanges, utilisant les moyens de communications modernes, se construisent et apparaissent constructifs. Cette appréciation exclue l'utilisation excessive de l'internet, où la foultitude d'informations transférées sans tri préalable nuit à la pertinence et à la cohérence générale. Véritable pollution du réseau CGT ! Ces outils ne s'opposent pas à l'exigence de rencontres formalisées bien au contraire, ils sont complémentaires. Car, à l'heure où se déploient des réformes libérales d'une ampleur inégalée ; comment appréhender leurs conséquences, comment porter les légitimes aspirations des salariés sans une construction collective, sans travailler ensemble ?

Se pose alors, pour la CGT, dans nos territoires les questions :

- Du sens du mandatement et de son organisation ; tant pour l'organisation qui procède à la désignation que pour le militant dont la formation syndicale est essentielle.
- Des moyens et droits syndicaux.

L'atelier propose :

- L'actualisation et le porté à connaissance des listes de nos mandatés,
- De faire vivre le réseau CGT (Cogitiel),
- La constitution de réseaux de communication de pertinence (tels ceux des CAF, CPAM,...).
- La programmation de réunions

répondre aux besoins des salariés

formelles correspondant au territoire de référence portant sur des thématiques spécifiques et/ou communes

- Des rencontres de coordination au niveau de la région.../...

ATELIER 3

Questionnements de départ

- Comment réagit-on aux éléments amenés dans les interventions ?
- Comment met-on en œuvre là où on est ?
- Quelles difficultés rencontre-on dans l'exercice de nos mandats ?
- Echanges d'expériences

Les mandats des administrateurs ou conseillers

Besoin d'infos pour siéger.

Difficultés pour certains par manque d'informations, pas de connaissances sur les évolutions des textes.

Difficultés à siéger quand on est en minorité et que les autres organisations syndicales ont voté les conventions d'objectifs et de gestion (COG).

Nécessité de travailler dès réception de l'ordre du jour avec les élus des caisses pour avoir des interventions ciblées, argumentées notamment face au Medef.

Nécessité d'avoir des liens étroits avec les UD, UL ainsi que les syndicats des organismes.

Le travail des mandatés se fait, leurs déclarations sont d'un bon niveau, mais pas de retour sur les UL et les UD.

Nécessité de travailler ensemble au niveau régional.

Il faut que le collectif régional alimente les collectifs départementaux et s'ils n'existent pas, il faut les créer. Proposition de créer un journal des

mandatés régionaux en direction des syndicats, des structures inter-professionnelles.

La santé au travail

La CGT a des difficultés pour faire vivre ses revendications.

On ne doit pas se déconnecter des salariés, il est nécessaire d'être plus près d'eux et d'avoir leur appui pour faire avancer les revendications.

Les structures de la CGT ne sont pas adaptées pour les salariés des petites entreprises ou salariés dits isolés.

Nécessité d'un outil au service d'une démarche syndicale adaptée à tous, création de bassins de sites ou zones d'emploi avec CHSCT commun.

Partir de l'individuel pour créer du collectif.

Le constat est que les patrons sont très organisés, pourquoi pas nous ? Augmenter le nombre de syndiqués.

Densification du syndicat auprès des syndicats isolés, et changer l'idée que l'on se fait de la CGT.

Information sur la connaissance du syndicat, son histoire à tous les syndiqués afin d'être mieux préparés, mieux armés pour revendiquer, plus crédibles pour argumenter. Très fort besoin de formation et d'information.

Représentativité des salariés des petites et moyennes entreprises : les salariés vont voter pour les sigles des syndicats et non sur des individus.

Il faut se battre pour qu'ils puissent voter pour leurs représentants.

Repartir des conditions de travail des salariés pour les solliciter.

Sortir de nos entreprises pour se regrouper et se rencontrer.

La protection sociale

Attaque des acquis sociaux.

La réforme des retraites : réaffirmer que même si elle a été mise en place, la CGT a gagné en crédibilité, que le pourcentage des personnes opposées à cette réforme a augmenté au cours des luttes.

Garder la dynamique revendicative. Répondre aux besoins des salariés au cours de toutes les étapes de leur vie (de la naissance jusqu'à la mort). Financer en mettant à profit les revenus du capital plutôt que de faire payer les salariés.

Aujourd'hui, moins de remboursement, augmentation des mutuelles pour ceux qui peuvent en avoir une!

Quand il y a des négociations dans les entreprises pour le choix de mutuelles, argumenter sur les mutuelles solidaires (manque d'informations).



Conclusions

Extraits de l'intervention d'Antoine LOPEZ
 Animateur du groupe de travail régional
 " Santé - travail "



pour être plus efficace

Chers camarades,
 Nous voici au terme de nos journées d'étude et je crois pouvoir dire que les objectifs que nous avons visés ont été atteints en grande partie, même si tout le travail reste à faire.../...

Organiser le fonctionnement de notre activité " travail - santé - protection sociale " dans la région Midi-Pyrénées est indispensable pour gagner en efficacité revendicative sur ces questions... Nos échanges ont permis de préciser ce que l'on pourrait mettre en œuvre tout de suite, mais aussi à plus long terme, de définir nos besoins et nos attentes et de les concrétiser au regard de ce qui se fait déjà et de ce que nous avons à construire ensemble. Nos débats ont aussi pointé le contexte économique et social et l'urgente nécessité pour le syndicalisme et pour la CGT en particulier, d'être moteur dans la bataille pour transformer le travail.

EN EFFET LES ENJEUX SONT ENORMES :

.../... Il y a un enjeu à ce que toutes nos structures : région, UD, UL, FD, en lien avec nos mandatés, nos syndicats dans les organismes sociaux, nos élus CHSCT, nous portions ensemble le projet et les orientations de la CGT, avec des objectifs communs, et que nous nous donnions les moyens de mieux articuler nos actions, pour être plus efficace, notamment sur les enjeux de protection sociale et de santé au travail. **Nous réaffirmons que la santé est notre bien le plus précieux, c'est pourquoi nous nous opposons à la privatisation et à la marchandisation du secteur de la santé publique.**

La loi HPST, les ARS (Agences

Régionales de Santé) sont le pilier de la réforme du système qui font la part belle à la recherche du profit maximum.

Moins de démocratie, moins de solidarité et moins de service public sont les finalités de cette réforme régressive. Dans notre région, de nombreuses luttes ont porté l'exigence du maintien et du développement du service public de santé et d'action sociale.../...

Le CHSCT est notre principal outil de mise en œuvre de notre démarche de prévention et de protection de la santé des travailleurs. Nous avons besoin d'avoir des élus formés et informés pour être en capacité, avec le syndicat, d'élaborer les propositions pour changer le travail. Nous devons mieux impulser la riposte pour une autre réforme des services de santé au travail, à partir des besoins des salariés dans les entreprises.../...

Nous devons soutenir notre effort de formation des élus dans l'entreprise pour leur donner les éléments nécessaires. La convention AGE-FIPH nous a permis de former 900 camarades en 3 ans, et elle reste un outil précieux dans notre démarche pour gagner de meilleures conditions de travail pour tous. Là aussi, c'est dans l'entreprise que nous devons faire respecter l'obligation d'emploi de salariés handicapés.

Comme nous l'avons fait pour la réforme des retraites, nous devons remettre au centre du débat public la question du financement de la protection sociale.../...

En ce qui concerne les perspectives et les propositions pour la suite :
 La conférence régionale de décembre dernier nous a fixé un cap et nous

pouvons déjà identifier un certain nombre de pistes :

On peut d'ores et déjà acter que notre activité va s'articuler autour de trois pôles : santé travail, protection sociale, santé publique ; même si nous aurons à mieux définir comment travailler l'articulation entre ces trois pôles. Dans chacun de ces trois pôles, nous voulons impulser une dynamique d'échange d'information et d'expérience, au travers d'un réseau mail. Mettre en place des référents dans chaque branche à l'image de ce qui se fait déjà pour les administrateurs CAF ; rédiger un bulletin régional et créer des passerelles.../...

Pour les mandatés : fixer une rencontre par an. Proposer une méthode de travail plus collective : réunions préparatoires CGT avant les réunions plénières de l'organisme.../...

CONCLUSION :

Les problématiques sur lesquelles nous avons pris le temps de réfléchir ensemble sont au cœur de l'actualité sociale.

Quelle est la part des richesses créées qui doivent être utilisées pour financer la solidarité ?

Les profits doivent-ils sécuriser les dividendes des actionnaires ou servir à sécuriser la vie des femmes et des hommes pour un mieux être pour tous ?

Pour la CGT, c'est un nouveau statut du travail salarié qui, en opposition avec les logiques de mise en concurrence et de dumping social, doit être le support d'une véritable solidarité entre travailleurs et entre les générations...

Ces enjeux là sont au cœur de la lutte entre les classes sociales.../...



Actualité de l'activité CGT

SRDE-SRESR-CPRD SRCE-SRCAE-PRS ! ...

Non, il ne s'agit pas de signes cabalistiques mais bien des sigles des principaux schémas et plans régionaux qui vont être mis en place dans les prochains mois en région. De près ou de loin, les mandatés CGT au CESER seront concernés par leur élaboration, notamment en ce qui concerne la validation finale. Devant la volonté du Conseil régional de limiter les actions de concertation à leur portion congrue, la CGT Midi-Pyrénées a rencontré le président du Conseil régional pour lui demander d'être associée aux divers ateliers qui, en amont, précèdent l'élaboration de ces schémas. Après quelques réticences et " ronds de jambe ", nous sommes tous impliqués dans cette phase de concertation. Le CESER sera consulté pour avis sur le SRDE (schéma régional de développement économique) et le CPRDF (Contrat de plan régional de développement des formations), mais en juin, c'est-à-dire après leur élaboration par la région, et uniquement pour émettre un avis général et non apporter un correctif. De même pour le SRESR (schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche), qui, s'il n'a aucun caractère obligatoire, doit orienter la politique régionale en matière d'aide et de soutien

au développement des filières d'enseignement supérieur et de recherche sur le territoire régional.

La nouveauté principale réside dans le CPRDF qui, de PRDF (plan régional de développement des formations) devient un contrat de plan signé par l'Etat (deux signataires : le Préfet de Région et le Recteur d'Académie) et le Conseil régional. Toute l'ambiguïté de la démarche tient dans son déroulement. Si dans l'esprit, l'élaboration du nouveau CPRDF (calé sur la durée de la nouvelle mandature régionale) incombe bien aux régions, dans les faits, il doit être validé par le CCREFP (comité consultatif régional de l'emploi et de la formation professionnelle) qui est co-piloté par l'Etat et la Région. De cette manière, l'Etat reprend en partie la main sur un domaine, celui de la formation professionnelle, qui est normalement dévolu à la collectivité régionale. Comment, à partir de là, ne pas faire un parallèle entre la mise en œuvre de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) et la réforme des collectivités territoriales ?

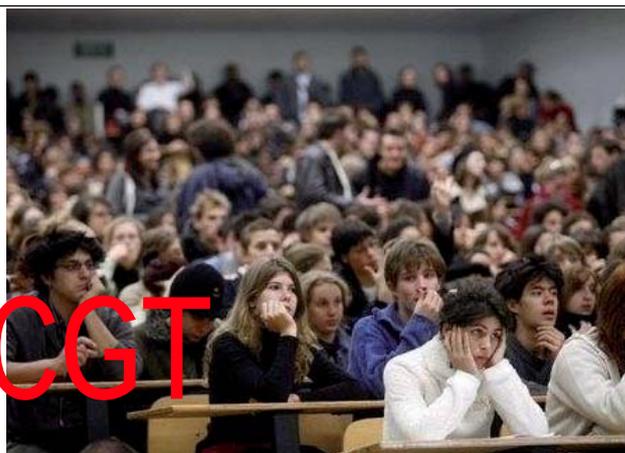
En effet, après trois décennies de décentralisation en France et en Europe, qui se sont concrétisées par une série de transferts de compétences de l'Etat vers les

Régions (avec souvent, un désengagement financier de l'Etat), nous assistons avec la RGPP et la réforme des collectivités à une recentralisation, voire même à une re-concentration de l'autorité de l'Etat au travers du pouvoir accru des Préfets de Régions. Dans ce contexte, la compétence régionale dans le domaine des formations professionnelles initiales et continues pour les jeunes et les adultes est dorénavant partagée avec l'Etat.

Pour reprendre les propos de Thierry LEPAON, membre de la CE confédérale et président du groupe CGT au CESE national : " si l'on ne prend pas la dimension des évolutions en cours et qu'on se limite à des interventions syndicales critiques de nos conseillers CGT dans les CESER ou au sein des CCREFP, on ne créera pas les conditions permettant de réelles évolutions sur les contenus. "

" Ces questions ne peuvent plus demeurer une affaire de spécialistes (si tant est que les camarades mandatés au CESER le soient) !.. Nous devons élargir le cercle de nos militants qui interviennent sur ces questions, il est nécessaire de reconstruire des liens entre nos mandatés et nos organisations pour une plus grande efficacité syndicale. "

Actualité de l'activité CGT



De la même façon, nous pouvons élargir le propos à la question de l'enseignement supérieur et de la recherche où, pour faire face à la volonté de plus en plus clairement affichée par le PRES Université de Toulouse (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur), de devenir non pas une Université à part entière, avec des écoles et des facultés associées, mais une sorte de "fédération", gardant notamment des têtes multiples et laissant une grande autonomie de fonctionnement et de décision pour chacune de ses composantes. En l'occurrence, le slogan de notre

récente conférence régionale qui était "vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées" doit se décliner en "vivre et étudier partout en Midi-Pyrénées".

Ou encore, avec le futur "Projet régional de santé" préparé à marche forcée et dans la plus grande opacité par l'Agence régionale de santé, ne doit-on pas perdre de vue l'idée mise à mal de "vivre et se soigner partout en Midi-Pyrénées".

Il est donc urgent que nos organisations professionnelles et territo-

riales travaillent ensemble et par toutes les entrées possibles à la construction d'orientations des politiques publiques en région qui ne restent pas que le simple reflet de la réflexion des élus.

Plus que jamais, nous avons besoin de croiser les réflexions entre les mandats régionaux et les territoires et les professions.

Jacky GAILLAC

Pour le groupe CGT au CESR



Rencontre avec... Cécile Pomies

Jeune femme (née en 1980) et jeune syndiquée (depuis 2005), j'ai néanmoins commencé à militer à 18 ans en tant que lycéenne lors des manifs de 1998. J'étais alors à la tête des jeunes militants de mon lycée toulousain. C'est dans ce cadre que j'ai par-

ticipé à mes premières réunions et mes premiers débats dans la salle Jean Jaurès à la Bourse du Travail. Diplômée éducatrice spécialisée en 2004, j'entre dans la vie active la même année. Ensuite, tout s'enchaîne très vite... Début 2005, je signe mon premier et actuel CDI dans une maison d'enfants à caractère social en Ariège. Six mois après, alors motivée pour rétablir des conditions de travail sereines et un dialogue social fructueux, je pousse la porte de l'UD avec deux de mes collègues : c'est comme ça que je me syndique à la Cgt et que mes "copains" m'incitent à être secrétaire du syndicat que nous venons de monter ! Je suis aussi DP. Rapidement, je suis cooptée à la CE de l'USDSAS 09. En 2008, je deviens responsable de la commission action sociale, je coordonne ainsi l'activité syndicale des structures sociales et médico-sociales du

département. La secrétaire de l'USDSAS de l'époque, s'impliquant de plus en plus au niveau fédéral, me demande alors de la remplacer. Après plusieurs mois de réflexion et de congé maternité, je finis par accepter et deviens à mon tour secrétaire de l'USDSAS 09 en janvier 2010. Depuis juillet, je co-anime la coordination régionale avec mon homologue du 82 ; je suis d'ailleurs sa suppléante à la CRSA au sein de l'ARS. Enfin, cela fait quelques semaines que je suis désignée au CESER où je rejoins le groupe Cgt. Alors que la démocratie sociale est mise à mal dans certaines instances, elle prend toute sa place au CESER. Travailler collectivement en portant les analyses, les réflexions et les propositions de la Cgt, voilà ce que je compte mettre en œuvre tout au long de mon mandat de conseillère.



Formations CGT 2011



Les 22 et 23/02 **LE CESR FACE AUX ENJEUX DE TERRITOIRE**

Conseillers économiques et sociaux - Responsables de syndicats de professions et interprofessionnels - Membres du comité régional

Du 21 au 23/03 **LE TRAVAIL DE RESPONSABLE SYNDICAL**

Responsables de syndicats de professions et interprofessionnels

Les 18 et 19/04 **L'ACTION SYNDICALE ENTRE DROIT PUBLIC ET DROIT PRIVÉ**

Responsables syndicats - Représentants des instances paritaires

Du 17 au 19/05 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**

ET INTERVENTION SYNDICALE SUR UN BASSIN D'EMPLOI (formation délocalisée)

Responsables de syndicats de professions et interprofessionnels

Les 29 et 30/06 **LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET SES CONSÉQUENCES**

Responsables de syndicats de professions et interprofessionnels
Conseillers économiques et sociaux

Semaine 35 (sous réserve) **A DÉTERMINER (FORMATION DÉLOCALISÉE)**

Comité régional

19 et 20/10 **LA RÉFORME DE LA REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE ET RÔLE DES IRP (formation délocalisée à Foix)**

Responsables de syndicats de professions et interprofessionnels
Représentants des instances paritaires

14-15 et 16/11 **SANTÉ - TRAVAIL (LES NOTIONS)**

Responsables de syndicats de professions et interprofessionnels
Représentants des instances paritaires et des commissions de contrôle

IRHS

L'aéronautique une histoire sociale en Midi-Pyrénées

C'est avec beaucoup de satisfaction que le CA de l'IRHS présentait ce 15 décembre 2010 l'ouvrage "L'Aéronautique, une histoire sociale en Midi-Pyrénées" à la presse et en présence d'une quarantaine d'amis et de camarades, de partenaires qui avaient répondu à l'invitation de l'IRHS.

Extraits de l'intervention
de Martine BERNARD-ROIGT
Présidente de l'IRHS

" La lecture des quelques lignes en couverture du livre indique au lecteur le parti pris de l'Institut Régional CGT d'histoire sociale dans sa démarche et le contenu qu'il a voulu donner au livre. Ecrire une histoire sociale et régionale de l'aéronautique en Midi-Pyrénées relève à la fois de l'ambition et du défi.

Ambition légitime au regard de l'importance prise par ce secteur industriel dans l'économie régionale, un atout majeur qui a contribué au développement de notre région. Cependant cette force est devenue aujourd'hui son talon d'Achille du fait de sa position de mono-industrie qui n'échappe pas aux restructurations ! Le défi est d'écrire une histoire sociale de l'aéronautique et de mettre en évidence le rôle des hommes et des femmes, ouvriers, employés-es, techniciens-es, cadres des grandes entreprises comme des sous-traitants, leurs savoir-faire, leurs compétences, leurs attachements à leur outil de travail et

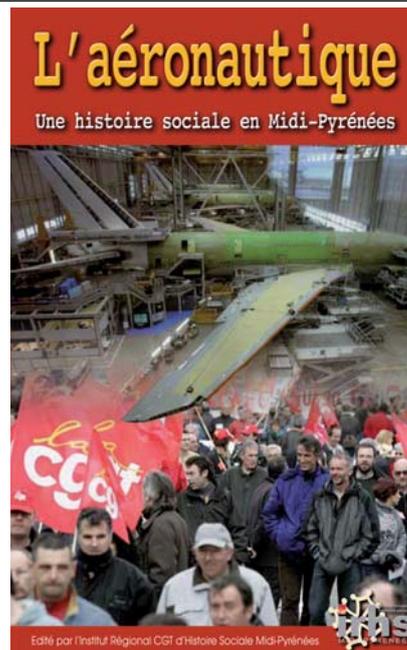
surtout leurs luttes pour le progrès, la justice, les salaires, la défense de l'emploi et des productions, des entreprises.

C'est donc une histoire d'une grande richesse dont nous disposons et dont il a fallu en faire émerger l'essentiel.

Ces quelques propos nous permettent de constater que nous n'avons pas écrit une histoire comme les autres. En effet la littérature est nombreuse pour vanter les pionniers de l'aviation et leurs aventures héroïques, vanter les prouesses techniques des avions ! peu d'ouvrages mettent l'accent sur ceux et celles qui par leur travail, leur engagement et leurs luttes ont façonné, forgé, contribué au développement de cette industrie.

Il était de la responsabilité de l'Institut dont la mission est la collecte, la préservation et la transmission de la mémoire ouvrière aux générations actuelles, de mettre en évidence cette dimension sociale.

Nous sommes pleinement satisfaits d'avoir pu relever ce défi, d'autant plus que nous avons pu associer les militants de la CGT d'aujourd'hui et que leur propos sont tournés vers l'avenir. Notre défi résidait également dans l'ambition d'écrire une histoire sociale et régionale alors que dans l'aéronautique les enjeux sont nationaux, européens et mondiaux, ce n'était pas évident. Nous avons mis en évidence l'émergence de trois territoires :

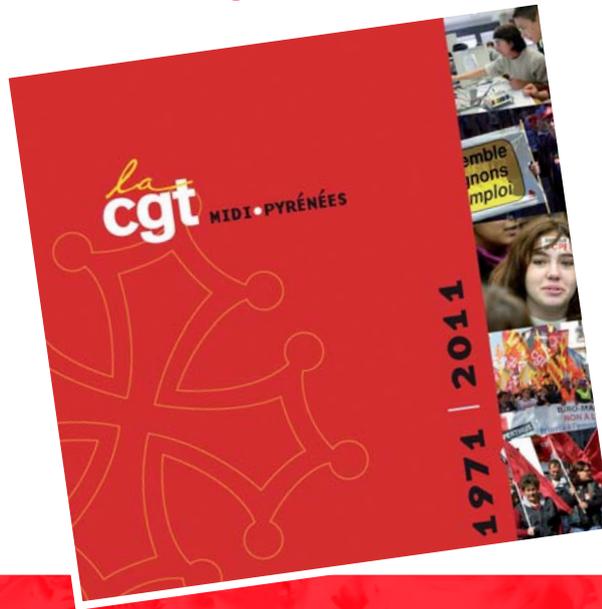


- Toulouse dont le rayonnement aéronautique est devenu international
- Tarbes qui s'est spécialisé comme pôle d'aviation légère
- Figeac avec Ratier qui montre l'ancrage territorial.

Cette vision conduit à revisiter les idées selon lesquelles le développement régional de l'aéronautique s'effectuerait à partir du seul pôle toulousain. Nous mettons en évidence un développement propre à chaque territoire qui permet une mise en réseau des relations contribuant à la construction de cette identité régionale. Un développement inscrit dans un contexte commun jalonné par les grands luttes du mouvement ouvrier, celles de 1936 et de ses acquis, celles pour la nationalisation puis la guerre et la Résistance, les luttes de 1968 et la bataille pour la défense des grands programmes nationaux, enfin les luttes de la période plus contemporaine face à la privatisation d'Aérospatiale et au plan Power8. La préface réalisée par Alain BOSCUS montre l'intérêt du travail que nous avons accompli et inscrit désormais notre livre comme un ouvrage de référence pour tous ceux et celles qui s'intéressent par l'histoire sociale. "

La CGT - 1971-2011

En vente 20 € au siège
de l'IRHS et du CR-CGT
Midi-Pyrénées
7, place du fer à Cheval
31300 Toulouse



Congrès

UD des Hautes-Pyrénées

Les 16 et 17 décembre 2010 à Tarbes
Jean-François Lapeyre, réélu Secrétaire Général

UD du Tarn

Les 27 et 28 janvier 2011 à Castres
Michel Bélières, réélu Secrétaire Général

